

Commission Paritaire Nationale Formation (CPNF)

FO est revenu en préambule sur les incidents qui ont émaillé la précédente réunion de la CNPF relatifs à l'application du règlement intérieur de l'instance en lien avec l'absence du président. Notre organisation syndicale a proposé une modification de RI permettant de faire face à de telles situations. Elle devrait être validée lors de la réunion de CPNF en Juillet.

1/ Recueil d'avis sur les actions de formation :

- « **Être correspondant local informatique** »

Objet : Cette formation vise à positionner le Correspondant Local Informatique (CLI) en tant que référent local de l'environnement informatique (poste de travail, e-bornes, local technique...), et sur la sécurité du Système d'Information.

Public : Les CLI nouvellement nommés et ceux déjà en activité n'ayant pas suivi cette formation depuis plus de 5 ans. Retour d'Expérience (précédé de l'envoi d'un questionnaire) ; 2h en Classe à Distance (10 semaines environ après le présentiel).

Durée : E-learning : 4h, (mis à disposition 4 semaines avant le présentiel). Présentiel : 2 jours

FO se félicite de la mise en place de cette formation et estime comme positive sa mise en place pour les nouveaux CLI nommés mais également pour ceux qui exercent déjà la fonction.

FO relève toutefois l'absence de la dimension sur l'intégration du temps passé comme CLI dans l'activité professionnelle.

La direction reconnaît qu'elle-même essaie d'intégrer plus naturellement les activités du CLI dans les unités, observant que toutes les ELD n'ont pas la même sensibilité sur le sujet.

Recueil d'avis : **FO** a voté POUR

- « **Connaître son cadre juridique, financier et RSE pour manager responsable** »

Objet : France Travail, en tant qu'établissement public à caractère administratif s'inscrit dans un environnement juridique, financier et RSE (Responsabilité Sociétale et environnementale).

Nos missions, notre organisation et notre mode de fonctionnement s'appuient sur un cadre qui calibre la responsabilité de la prise de décision.

Pour réaliser leurs missions, accompagner leurs équipes, et les besoins de leurs territoires, les managers intermédiaires et supérieurs ont besoin d'un socle de connaissances sur leur cadre de responsabilité en matière juridique, financier et réglementaire

Public : Manager intermédiaire, supérieur

Durée : 1 journée en présentiel

Si **FO** estime nécessaire la maîtrise de la constitution du budget, de l'environnement et du cadre juridique, elle a tenu à rappeler que les encadrants sont tout au plus dans une participation à la construction et non dans la co-construction, contrairement à l'ambition affichée par Direction. Cette nuance est importante puisque les cadres contraints empêchent bien souvent les initiatives.

Rejoignez-nous !



Adhérez



La direction est d'accord et va corriger la fiche en ce sens.

Recueil d'avis : **FO** a voté POUR

- « **Enclencher avec le demandeur d'emploi sa dynamique de parcours** »

Objet : Pour accompagner, dans la durée, les différents publics, les conseillers de France Travail ont besoin de méthodes et d'outils afin d'aider pour le demandeur d'emploi à se projeter vers l'emploi vers l'emploi en enclenchant une dynamique de parcours.

Durée : 1 jour en présentiel

Public : Tous conseillers emploi (accompagnement, suivi, déjà en poste ou en prise de fonction

Pour **FO** si cette formation est utile, il y aura lieu de la modifier rapidement en fonction de l'évolution des MSA.

La direction reconnaît qu'une adaptation sera nécessaire principalement pour les accompagnements des portefeuilles supérieur à 500 DE (portefeuille agile).

Recueil d'avis : **FO** a voté POUR

- « **Coopérer au service d'un accompagnement réussi** »

Objet : La mise en pratique de l'approche globale du demandeur d'emploi (DE) en respectant le principe « dites-le nous une fois » nécessite un renforcement de compétences autour de la coopération entre acteurs du Réseau Pour l'emploi (RPE), en particulier au sujet :

- de l'orientation
- du diagnostic
- du contrat d'engagement

Durée : 1 jour en présentiel

Public : Au sein d'un même territoire (Département) :

- Pour France Travail : Conseiller(e) emploi (accompagnement, suivi)
- Professionnels de l'accompagnement du Réseau pour l'emploi (RPE)

FO estime qu'il est totalement illusoire d'organiser ce type de formation dans un contexte où les membres du RPE ne sont pas disposés, d'un point de vue politique accentué dans les Conseils Départementaux, à travailler en « coopération » comme le prévoit la loi plein emploi.

Recueil d'avis : **FO** s'est abstenu

2/ Information sur les actions de formation

- « **Les sanctions** » (poursuite de l'information)

Objet : Cette formation s'inscrit dans le cadre des transformations portées par la Loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 sur le régime des sanctions. Elle permet aux agents de la filière relation de services de développer leurs connaissances et leurs compétences pour appliquer la réglementation et accompagner les demandeurs d'emploi dans sa mise en œuvre.

Public : Les agents de la filière relation de services

Durée : 2 jours en présentiel

FO dénonce l'esprit même du décret sanction laissant de surcroit les conseillers seuls pour appliquer les sanctions au nom de la personnalisation de la relation avec le demandeur d'emploi. La « liberté » laissée aux conseillers sur la gradations des sanctions, sans mise en place d'un cadre de critères et barèmes, porte de forts risques.

Rejoignez-nous !



La délégation **FO** : Loïc BARBOUX

Adhérez

La Direction tient à faire une focale sur les sanctions sur les allocations et reconnaît une problématique sur les sanctions RSA.

- « **Préserver votre santé mentale en situation professionnelle : clés et ressources pour comprendre et agir** »

Objet : La santé mentale est devenue un enjeu sociétal majeur, impactant la vie professionnelle, et notamment les métiers de l'accompagnement. A ce titre, les agents de France Travail peuvent être confrontés à des situations complexes, susceptibles d'altérer leur santé mentale.

Cette formation vise à leur apporter des éléments de compréhension, pour mieux appréhender ce qu'ils vivent dans le cadre de leurs activités professionnelles, et les sensibiliser à des ressources et leviers pouvant contribuer positivement à la préservation de leur bien-être mental.

Public : Agents de la relation de service et des fonctions support

Durée : 2 jours en présentiel

FO s'interroge sur les éventuels risques que peuvent présenter ce type de formations dans la mesure où une partie des exercices peut consister en une autoanalyse de sa situation. Effectuer une autoanalyse sur sa santé mentale en formation risque d'être très perturbant.

La direction propose de réécrire certaines parties de la fiche.

- « **Prévenir et gérer les situations de tension dans la relation des service** »

Objet : La stratégie sûreté de France Travail vise à mettre en place une démarche globale de prévention et de gestion des risques sûreté en agissant sur l'ensemble des dimensions : partenariat, veille, procédures, équipement et développement d'une culture et des compétences sûreté au sein de France Travail.

La formation « Prévenir et Gérer les Situations de Tensions dans le cadre de la relation de service » (PGST) vise à apporter aux apprenants un ensemble de connaissances nécessaires permettant de faciliter la prévention et la gestion des situations de tension rencontrées par les agents de France Travail.

Public : Agents et managers en contact avec le public ; managers intermédiaires en parcours Essentiel

Durée : 2 jours en présentiel

Direction précise qu'un marché est en cours pour sélectionner le prestataire.

FO est favorable à ce type de formation, toutefois, il manque une partie sur la prévention des situations agressives. Les agents sont principalement formés sur les conséquences des situations et pas sur l'anticipation afin d'éviter les situations.

Rejoignez-nous !



La délégation **FO** : Loïc BARBOUX

Adhérez

